

Département : INDRE

Date d'envoi : 22 février 2012

TITRE : Approbation des comptes 2011

Réuni le 16 février 2012, sous la présidence de Monsieur LAMAMY Jean Marie, le conseil municipal de Rivarennas a pris les décisions suivantes :

Comptes administratifs 2011

Les comptes de gestion du trésorier sont approuvés.

- Budget principal : Dépenses fonctionnement = 596 136.36 €
Recettes fonctionnement = 679 902.07 €

Soit un excédent de fonctionnement de 83 765.71 €.

Dépenses d'investissement = 485 855.01 €

Recettes d'investissement = 501 461.85 €

Soit un excédent d'investissement de 15 606.84 €.

Explicités par Monsieur le Maire et soumis au vote par Monsieur Darnault ; ces résultats 2011 sont approuvés à l'unanimité.

- Assainissement : dépenses d'exploitation = 46 501.09 €
Recettes d'exploitation = 38 843.42 €

Soit un déficit d'exercice de 7657.67 €.

Dépenses d'investissement = 14 187.74 €

Recettes d'investissement = 18 792.72 €

Soit un excédent d'investissement de 4 605 €.

Ces résultats 2011 sont unanimement approuvés.

Délibérations

- Contrat groupe assurance : le conseil municipal charge le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Indre de lancer une consultation afin de souscrire un contrat groupe d'assurances pour le personnel couvrant les risques auprès d'une compagnie d'assurance agréée.
- Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec l'UDAF Indre pour la mise en place de l'activité « lire et faire lire » qui permettra en partenariat avec la bibliothèque municipale de faire bénéficier gratuitement les enfants de 3 à 11 ans d'une activité conte.
- Fusion syndicale électrification : Mr le Maire évoque le projet de fusion (électrification rurale).
Le conseil municipal émet un - avis favorable à l'arrêté du périmètre proposé par Mr le Préfet

- avis favorable au projet alternatif de statuts modifiant la représentation des communes rurales au sein du Comité syndical (un délégué par tranche de 2000 habitants au lieu de 3500)

- SIAEP : le Conseil municipal accepte l'adhésion de la commune de Saint-Marcel au SIAEP de la région de Saint-Gaultier.
- Déplacement poteau : le Conseil municipal accepte le devis établi par Orange pour le déplacement du poteau téléphonique sis en bordure de la route des Nébilons (secteur Blanzay) et sollicitera pour la réalisation des travaux une permission de voirie.
- Le Conseil municipal donne un avis favorable sur la possibilité de paiement par internet (utilisation de la carte bancaire) pour le service assainissement. Cette démarche est sollicitée par les services de la trésorerie.
- DETR2012 : une subvention est sollicitée auprès de l'Etat pour l'octroi d'une subvention dotation équipement des territoires ruraux ; des travaux qui visent à améliorer le cadre de vie du village de Laveau.

Demandes de subventions

- ✓ Participation aux frais de fonctionnement de la SPA de l'Indre : 223 €
- ✓ Diverses subventions sont octroyées : amicale des administratifs territoriaux (25€) ; Indre nature (31€) ; PEEP récréation (55€) ; Brenne initiative (150€) ; Prévention routière (31€) ; Comité de jumelage (200€) ; Office de tourisme de Saint-Gaultier (80€) ; Une subvention exceptionnelle de 200€ est accordée au Comité de défense de l'Hôpital du Blanc.

Orientation budgétaire 2012

- Le Maire dresse la liste des travaux ou acquisitions susceptibles de bénéficier du budget 2012. Débats et priorités sont définis : acquisition terrains, travaux de voirie, église, informatique, village de Laveau, étude éco-lotissement, éclairage public ...les possibilités financières permettront ou non leur finalisation.
- Le Maire évoque l'étude de faisabilité de la chaufferie au bois (partenariat avec la communauté de communes Brenne Val de creuse) avec la réalisation d'un réseau de chaleur pouvant desservir plusieurs bâtiments communaux.
- Des travaux de curage de fossés sont envisagés sur la RD 106 jusqu'à la D 46, sur cet itinéraire, des buses tuyaux armés Ø 40 seront installées à l'intersection de chemins ruraux.

Questions diverses

- Dans le cadre de l'opération « objectif zéro pesticide » un atelier semis pieds de murs est prévu au village des Chézeaux le mercredi 21 mars à 10h.
- Le conseil réaffirme son soutien au CPIE d'Azay le Ferron pour la sauvegarde d'un poste pédagogique.
- Un avis défavorable est émis au projet de stockage de déchets militaires contenant des radionucléides dans l'Indre à Neuvy Pailloux.